



Cet **été** à
Cachan

Animations estivales
DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT

Dossier

Plein phare sur les animations estivales

p. 10

Handicap

Ces différences qui nous rassemblent

p. 20

Grand angle

Grand Paris express : une nouvelle étape franchie

p. 16

4 **Instants choisis**10 **Dossier**

Plein phare sur les animations estivales

16 **Grand angle**

Grand projet – Gare Arcueil-Cachan : les travaux sur de bons rails

18 **Actus**

- 18 Urbanisme – Dessiner l'avenir du territoire
- 19 Transport – RER B : perturbations à prévoir
- 20 Handicap – Ces différences qui nous rassemblent
- 22 Economie sociale et solidaire – La Mine : faire vivre les solidarités
- 24 Mémoire – 80^e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv'

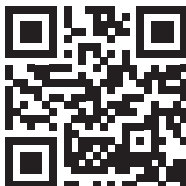
26 **Rencontre**

Marie-Christine Boisson : une vie dédiée aux familles cachanaises

29 **Tribunes**33 **Vie pratique**

L'actualité de la ville et vos démarches sur www.ville-cachan.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



LE MAG Cachan. Directrice de la publication : Hélène de Comarmond - Directeur de la rédaction : Arnaud Vareilhias - Rédaction : Fanny Cordière-Ferrier, Laurent Muraro, Arnaud Vareilhias - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - www.ville-cachan.fr - Courriel: communication@ville-cachan.fr - Maquette et mise en page: Pellicam SN - Impression: PériGraphic RCS 344 987 276 - Tirage: 15 500 exemplaires. Régie publicitaire: MICRO5 10 rue du Commandant Schloesing 75016 Paris - 06 25 23 65 66 - studioparis@micro5.fr



Si vous ne recevez pas **LE MAG Cachan**, merci de nous le signaler : communication@ville-cachan.fr

LE MAG . Cachan - juillet-août 2022 N° 327

Hélène de Comarmond

Maire de Cachan

LES ADJOINT·ES À LA MAIRE**1^{er} adjoint****Camille Vielhescaze**

Participation citoyenne et initiatives locales, finances

2^e adjointe**Sandrine Churaqui**

Solidarités et actions sociales, handicap, seniors

3^e adjoint**Julien Jabouin**

Transition écologique, défi climatique, nature en ville et déchets

4^e adjointe**Caroline Carlier**

Services publics et modernisation de l'action publique, personnel et dialogue social, tranquillité publique

5^e adjoint**Mohammadou Galoko**

Jeunesse, emploi et insertion professionnelle

6^e adjointe**Laetitia Boutrais**

Culture et patrimoine, déléguée aux quartiers Cité-Jardins et Ouest-Sud

7^e adjoint**Samuel Besnard**

Développement urbain et métropolitain, grands projets, espaces publics

8^e adjoint**Dominique Lanoë**

Vie scolaire, activités périscolaires et alimentation durable

9^e adjointe**Céline Di Mercurio**

Habitat et logement

10^e adjoint**Jacques Foulon**

Développement économique

11^e adjointe**Katia Touchet**

Petite enfance, déléguée au quartier La Plaine-La Prairie-Courbet

12^e adjoint**Hervé Willaime**

Enseignement secondaire et supérieur, recherche, vie étudiante

13^e adjointe**Maëlle Bouglet**

Santé et qualité de vie, déléguée aux quartiers Centre-ville, Ouest-Nord et Coteau

14^e adjointe**Christine Rescoussié**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS**Pierre-Yves Robin**

Prévention, médiation, sécurité et police municipale

Zeïma Yahaya

Sport et loisirs

David Petiot

Énergies et mobilités

Thomas Kekenbosch

Écologie populaire, économie sociale et solidaire

Catherine Busson

Lutte contre l'isolement et la précarité

Robert Orusco

Commerces et artisanat, affaires funéraires, mémoire

Sylvie Darracq

Collèges

Emmanuelle Mazuet

Accessibilité et proximité des services publics

Yseline Fourtic Dutarde

Droit des femmes et lutte contre les discriminations

Pour rencontrer vos élu·es : **01 49 69 69 81**
ou secretariat.elus@ville-cachan.fr



Margot L'Hermite

Chère Cachanaise, cher Cachanais,

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui par leurs actions ont permis la bonne tenue du processus électoral à Cachan. Grâce à leur engagement et au professionnalisme des services de la Ville, les quatre journées électorales se sont déroulées dans la sérénité.

Tout au long de ces dernières semaines, les animations et les festivités ont battu leur plein. Avec les bénévoles, les partenaires et les services municipaux, les grands événements ont pu se tenir pour le plus grand plaisir de toutes et tous. Le carnaval, le festival de robotique, la fête de la musique ou encore la fête de la Ville ont été autant d'occasions qui nous ont permis de nous retrouver dans les différents quartiers.

Cet été, Cachan sera tout aussi vivante par le dynamisme de la programmation estivale. Je vous invite à découvrir son contenu, toujours plus riche et divers, avec de nombreuses sorties et activités sportives, culturelles et ludiques à destination de tous les publics. Cette belle programmation est portée par de nombreux acteurs de la collectivité. Je les remercie particulièrement pour leur engagement au service des habitant-es.

La participation des habitant-es est au cœur des grands projets de la municipalité. Ainsi, nous poursuivons la concertation sur le campus de Cachan. Une phase de réflexion portant sur la place des savoirs, des sports et des initiatives citoyennes a été engagée pour que le campus soit un quartier ouvert sur la ville.

Enfin, le centre communal d'action sociale et le centre médical de santé de notre ville restent aux côtés des Cachanais-es pendant toute la période estivale.

Ensemble, prenons soin les uns des autres.

Je vous souhaite un bel été,

Hélène de Comarmond
Maire de Cachan



© Stéphanie Bouquet



© Stéphanie Bouquet

UN CARNAVAL INOUBLIABLE !

Le 11 juin, le carnaval de Cachan a fait son grand retour pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents. Organisé par les services de la Ville et les accueils de loisirs, il a rencontré un vif succès. Lancé depuis la place Édouard-Herriot, le joyeux cortège paré de mille feux a déambulé au son des percussions brésiliennes, entouré d'échassiers. Les participant-es ont été accueilli-es au parc Raspail en musique.



© Stéphanie Bouquet



© Stéphanie Bouquet



© Stéphanie Bouquet

PASSE TON PERMIS D'ABORD...

La cérémonie de remise du permis piéton s'est déroulée le 3 juin au cinéma La Pléiade en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, des services de la Ville, des enseignant·es et des élèves scolarisés en classe de CM1. La remise de ce permis piéton est l'aboutissement d'un travail mené durant l'année par la Ville, en lien avec ses partenaires, pour sensibiliser les plus jeunes aux dangers de la route.



© Tom Chevalier

Instantans choisis



© Margot L'Hermitte

FESTIVAL DE LA ROBOTIQUE DE CACHAN

Pour la 8^e année consécutive, le festival de la robotique de Cachan a tenu toutes ses promesses... Du 7 au 12 juin, grâce à l'association Festival de robotique et ses partenaires, les Cachanais·es ont pu découvrir différents types de robots, appréhender les bases de la programmation informatique, comprendre le fonctionnement de l'intelligence artificielle ou encore assister à des compétitions de robotique au gymnase Jesse Owens. Des conférences et tables rondes thématiques ont également été organisées à l'école aivancity ou à l'école d'ingénieur·es EPF.



© Margot L'Hermitte



© Margot L'Hermitte



© Margot L'Hermitte

ERIK LA NUIT, VOYAGE MUSICAL

Le 15 juin dernier, les élèves musicien·nes du conservatoire à rayonnement départemental et la compagnie Liba théâtre ont organisé une lecture musicale consacrée à Erik Satie, célèbre compositeur et artiste français. Cette lecture musicale, dédiée aux correspondances du musicien, est le fruit d'une collaboration entre les professeur·es des conservatoires du territoire, dont celui de Cachan, et la compagnie Liba théâtre.



© Michel Aumercier

DEVOIR DE MÉMOIRE

La cérémonie organisée à l'occasion du 82^e anniversaire de la Journée nationale de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 s'est déroulée devant le monument aux morts en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, des élus du conseil municipal et du Comité d'entente des anciens combattants.



© Michel Aumercier



© Michel Aumercier

FÊTE DES CM2

Que de souvenirs à partager ! Le 24 juin dernier, au gymnase Victor Hugo, les élèves des classes de CM2 se sont retrouvés pour un dernier moment de partage, non sans une certaine émotion, avant leur entrée au collège à la rentrée prochaine. À cette occasion, la Ville a offert un livre à chacune des élèves. Ce livre a été choisi par le conseil des enfants.



© Margot L'hermite

OLYMPIADES SCOLAIRES

Le 24 juin, au stade Léo Lagrange, 280 élèves cachanais-es issus des classes de CE2 ont participé à des épreuves sportives et culturelles dans le cadre de la seconde édition des olympiades scolaires. De nombreuses disciplines étaient représentées. Une action organisée par la Ville qui s'inscrit dans le cadre de sa politique sportive en faveur des plus jeunes.



© Margot L'hermite



© Margot L'hermite



© Margot L'hermite

Concert de Skia



© Margot L'Hermitte

Concert La Yegros



© Margot L'Hermitte

FÊTE DE LA MUSIQUE

Pendant une semaine, du 18 au 25 juin, Cachan a vécu au rythme de la musique. Artistes et groupes amateurs se sont produits dans tous les quartiers. L'événement s'est clôturé au parc Raspail avec les concerts de Rock 100, Skia, Vendredi sur Mer et La Yegros.

Concert Vendredi sur Mer



© Margot L'Hermitte

Concert Rock 100



© Margot L'Hermitte



© Margot L'Hermitte

CHALLENGE DU VAL-DE-BIÈVRE

Le challenge Val-de-Bièvre se déroule tout au long de l'année à travers plusieurs compétitions qui mettent aux prises les jeunes licenciés des clubs d'athlétisme locaux. Le 25 juin, le challenge s'est tenu au stade Léo Lagrange lors d'une journée d'athlétisme placée sous le signe du dépassement de soi.



© Club olympique de Cachan

TOURNOI DE FOOTBALL

Le 19 juin, au stade Léo Lagrange, le Club olympique de Cachan (COC) a accueilli 24 équipes de football de catégories U10 et U11. Les coupes et les médailles ont été remises sous la houlette de Maurice Le Page, président de la section football du Club olympique de Cachan et en présence de Wakis Kore, joueur professionnel du Paris football club et ancien licencié du COC, Mohamed Sissako, joueur en formation au football club de Lorient et ancien licencié du COC ainsi que Zeïma Yahaya, conseillère municipale déléguée aux Sports et aux loisirs.



© Club olympique de Cachan



Plein phare sur les animations estivales

S'initier à des activités artistiques et sportives entre ami-es, profiter d'une séance de cinéma de plein air en famille, s'évader en Normandie le temps d'un week-end... La Ville et ses partenaires proposent de nombreuses animations à destination de tous les publics durant les vacances.



LOISIRS

Un programme haut en couleur !

Cet été, pas de place à l'ennui. Les services de la Ville et les associations cachanaises ont organisé un programme d'activités qui ravira le plus grand nombre ! Visites culturelles, parc d'attraction, sorties à la mer, ateliers artistiques ou encore tournois sportifs, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Un programme
d'été
comprenant
plus d'une
centaine
d'animations !

Partager une activité en famille pendant la semaine, regarder un film en plein air allongé dans un transat à la tombée de la nuit, visiter la roseraie du Val-de-Marne, assister au spectacle du *Roi Lion* à Mogador ou s'émerveiller devant les plus belles plages de Normandie, tout cela est possible en juillet et août. Tour d'horizon des possibilités offertes cet été dans le cadre de la programmation des animations estivales de Cachan.

Escapade le week-end

Le temps d'un week-end, évadez-vous ! Les trois centres socioculturels La Plaine, Lamartine et Cousté vous invitent à de >>

Trouville est l'une des destinations des escapades libertés proposée par la Ville.



Le parc d'attraction Saint-Paul dans l'oise



Les activités sportives Crok'Sport



belles échappées vers les magnifiques plages de Cabourg, Trouville, Houlgate ou encore Villers-sur-Mer. De son côté, la Ville organise ses "escapades libertés" avec six destinations romantiques : Trouville, Honfleur, Arromanches-les-Bains, Tréport, Dieppe ainsi qu'au Touquet. Si l'évasion doit se faire à deux pas... cela est également possible. Par exemple, le centre socioculturel La Plaine organise une visite insolite de Paris à bord d'un restaurant-bus qui allie découverte culturelle et gastronomie.

Loisirs et sorties culturelles

Les centres socioculturels de Cachan proposent aux jeunes des sorties sur les bases de loisirs franciliennes réputées pour la diversité de leur offre d'activités nautiques : Port aux cerises, Jablines ou encore Torcy. Les familles peuvent également se divertir au zoo de Thoiry ou au parc d'attraction Saint-Paul. Enfin, les Cachanais-es épris-es d'histoire et de culture peuvent profiter des "sorties du jeudi" organisées par la Ville. Au programme : découverte de la fondation du doute à Blois et de son château, balade commentée des jardins du parc de Bagatelle et de sa magnifique Roseraie, visites guidées du domaine de Chamarande, du musée départemental

Albert Kahn ou encore du château du parc de Sceaux.

Activités sportives

Garder la forme tout l'été, c'est possible avec le dispositif Crok'Sport ! Quelles que soient vos envies, profitez pleinement des activités proposées dans le cadre des ateliers multisports organisés les mardis et jeudis et encadrées par des éducateur·rices sportif·ves spécialisé·es. En complément, des cours de gymnastique d'entretien et de

renforcement musculaire sont prévus les mardis, jeudis ainsi que certains samedis. Si vous souhaitez prendre de la hauteur, ne manquez pas les séances d'escalade tous les mercredis en fin de journée. Ce même jour, des cours de boxe sont également programmés pour différents publics en partenariat avec l'association Boxing Club Cachan. Les samedis et les jeudis, vous pouvez également participer aux tournois mixtes de football ou à des parties de baseball. Le sport se pratique aussi



Tout l'été, la Ville propose des cours de gymnastique d'entretien dans le cadre du dispositif Crok'sport



en musique tout l'été. L'association U Dance School vous réveille ainsi tous les mercredis matins au parc Raspail et assurent plusieurs cours de hip-hop les lundis. De même, des séances de breakdance sont organisées par l'association Connect les vendredis. Enfin, tous les dimanches, les familles peuvent profiter du prêt de matériel sportif ou la location gratuite des terrains de tennis et tennis de table.

Ateliers artistiques

Exprimez votre fibre artistique dans le cadre des séances Crok'Art organisées tous les mardis et les mercredis en fin d'après-midi. En juillet, l'artiste Nathalie Borowski vous propose de réaliser un carnet à dessin avec des chutes de tissu suivant un procédé de reliure japonaise. Quant à l'artiste Eli Le Parc, elle initie les enfants et adolescent-es aux techniques du dessin et du collage. En août ce sont les artistes Antoine Troussicot et Anna qui vous emmènent dans leurs démarches artistiques. Le premier vous guide pas à pas dans la réalisation de magnifiques tableaux de mosaïques. Pour sa part, l'artiste Anna vous accompagne dans toutes vos envies créatives avec son atelier dédié à la customisation d'objets. Bombes aérosols, coques de portable, casquettes... n'hésitez pas à apporter vos objets avec vous !

Animations à foison

De façon régulière, l'été sera rythmé par de nombreuses animations conviviales dans les différents quartiers de la ville à l'image de la soirée du monde organisée par le centre socioculturel Cousté le



vendredi 22 juillet ou encore la soirée loto du centre socioculturel La Plaine le lundi 25 juillet. De nombreux lots sont à remporter ! De son côté, la bibliothèque centrale organise un tournoi de jeux vidéo avec remise de prix. Quant aux >>>



Temps fort

Fête nationale du 14 Juillet

La fête nationale s'organisera autour de trois temps forts. Un pique-nique familial au parc Raspail à 12h, puis le bal intergénérationnel de 15h à 19h au pied du château. Enfin, le feu d'artifice sera tiré à la tombée de la nuit depuis le complexe sportif Léo Lagrange.

Deux séances de cinéma de plein air seront proposées cet été au parc Raspail



bibliothèques Lamartine et La Plaine, elles mettent à disposition du grand public des jeux à l'occasion des Ludo Bib. Enfin, des associations partenaires sont également présentes. Un projet artistique théâtral comprenant des ateliers d'improvisation est ainsi proposé par l'association Arscenic aux jeunes de 8 à 15 ans. De même, l'association KRB organise plusieurs ateliers sur le thème des jeux vidéo et de l'e-sport.

Cinéma de plein air

La Ville vous offre deux séances de

cinéma en plein air. Le samedi 9 juillet, laissez-vous transporter par le film *Envole-moi* (2021) de Christophe Barratier, avec Victor Belmondo, Yoann Eloundou et Gérard Lanvin. Le samedi 27 août, partagez en famille les aventures de *Pat'Patrouille !*, un film d'animation qui ravira les enfants et leurs parents. Apportez vos chaises, vos couvertures et quelques sucreries pour ces deux soirées inoubliables au parc Raspail. Le cinéma La Pléiade vous propose deux séances dans le cadre des Mardis des réalisateurs. Le

mardi 5 juillet, trois courts-métrages de 45 minutes, décalés et rafraîchissants, seront diffusés. Ils auront pour thème l'été, cette période où tout devient possible. La projection d'un film surprise en avant-première est également prévue le mardi 12 juillet. ■

> Programme détaillé sur ville-cachan.fr et dans le guide Animations estivales disponible dans tous les lieux publics.



Bon plan

Pass Jeunes pour les 15-25 ans

La Ville de Cachan adhère au pass jeunes. Ce dispositif, est réservé aux jeunes de 15 à 25 ans. Il est valable jusqu'au 7 novembre 2022 et se présente sous la forme d'un chéquier composé de coupons permettant d'accéder à une trentaine d'offres culturelles, sportives ou de loisirs essentiellement proposées à Paris : cinéma, piscine, expositions... Toutes ces activités sont gratuites ou à prix réduits. Le pass Jeunes est remis sur présentation d'une pièce d'identité, du livret de famille ou de la carte étudiant :

À l'hôtel de ville

Square de la Libération

Tél. : 01 49 69 69 69

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15

Jeudi de 13h30 à 19h

Samedi de 8h30 à 12h30

Au complexe Léo Lagrange

25 avenue de l'Europe

Tél. : 06 75 24 41 43 / 01 41 24 09 12

Du lundi au dimanche de 9h à 19h

> Plus d'infos

Service des sports et loisirs

sport-vieassociative@ville-cachan.fr



PRATIQUE

Des horaires adaptés cet été

Durant l'été, les structures de loisirs de la Ville restent ouvertes sur des plages horaires adaptées ! N'hésitez pas à les contacter pour toute information concernant les animations estivales.

Les centres socioculturels (CSC)

• CSC Lamartine

Du lundi au vendredi, 10h à 12h30 et 14 à 18h

Ouvert jusqu'au 12 août.

> Square Lamartine

Tél. : 01 49 69 61 10

• CSC La Plaine

Du lundi au vendredi, 10h à 12h et 14 à 18h

Fermé du 1^{er} au 28 août, reprise des activités le 12 septembre

> 1 allée Pierre-de-Montreuil

Tél. : 01 49 69 60 10

• CSC Maison Cousté

Du lundi au vendredi, 10h à 12h30 et 14h à 18h

Fermé du 1^{er} au 28 août, reprise des activités le 12 septembre

> 19 rue Cousté

Tél. : 01 45 46 67 15

Les bibliothèques de la ville

• Bibliothèque centrale

Mardi : 14h à 18h ; mercredi et samedi : 10h à 12h et 14h à 17h ; vendredi : 15h à 19h

Fermée du 25 au 30 juillet

> 11 rue Camille-Desmoulins

Tél. : 01 49 69 61 60

• Bibliothèque La Plaine

Mardi, mercredi et vendredi : 14h à 18h

Fermée du 1^{er} au 27 août

> 1 allée Pierre-de-Montreuil

Tél. : 01 45 47 33 79

• Bibliothèque Lamartine

Mardi, mercredi et vendredi : 14h à 18h

Fermée du 1^{er} au 27 août

> 4 square Lamartine

Tél. : 01 49 69 61 15

Le cinéma La Pléiade

est ouvert en juillet. Il est fermé du 3 au 21 août.

> Le cinéma La Pléiade,

12 avenue Cousin-de-Méricourt.

Programmation et tarifs :

01 46 65 13 58 (répondeur) et

sur cinema-laplejade.fr.

Le théâtre Jacques Carat

est fermé du 25 juillet au 29 août.

> Théâtre Jacques Carat,

21 avenue Louis-Georgon.

Tél. : 01 49 69 60 20

La piscine de Cachan

est ouverte du 9 juillet au 31 août 2022 sauf jours fériés, aux horaires suivants : du lundi au mercredi de 14h à 20h ; le jeudi de 15h à 20h ; le samedi et dimanche de 10h à 19h. Fermée le vendredi

> Piscine de Cachan,

4 avenue de l'Europe.

Tél. : 01 49 69 60 20

Les accueils de loisirs

organisent des activités pour les enfants scolarisé-es de la petite section au CM2 ainsi que les enfants entrant en petite section à la rentrée 2022. Au programme : jeux, journées à thème, sorties, piscine et bien plus encore ! L'accueil des enfants s'effectue entre 7h30 et 9h15 et la sortie entre 17h et 18h30. Aucun accueil n'est possible en demi-journée sauf pour raison médicale avec justificatif. Les tarifs applicables tiennent compte du quotient familial. Sans une réservation, vous pouvez vous présenter entre 9h et 9h15. L'accueil de l'enfant est possible en fonction des places disponibles, avec un tarif majoré. ■

> Plus d'information :

01 49 69 69 69



Le tracé de la future ligne 15 Sud du Grand Paris express avec les chantiers en cours qui permettront la création de la future gare Arcueil-Cachan.

GRAND PARIS EXPRESS

Gare Arcueil-Cachan : les travaux sur de bons rails

La phase de construction des structures souterraines est aujourd'hui achevée et a permis le démarrage des travaux d'aménagement et d'équipement. Point d'étape sur ce chantier majeur pour Cachan.

95 000
voyageur.euses
attendu.es
par jour

Les travaux de la future gare Arcueil-Cachan, implantée sur l'ancien marché Carnot, et ceux de ses deux ouvrages de service situés au niveau du square général-de-Gaulle et du jardin panoramique avancent à grands pas. En effet, la construction des structures souterraines est aujourd'hui quasiment achevée. Elles vont laisser place aux travaux d'aménagement et d'équipement. « Peintres, plâtriers, serruriers et maçons vont ainsi remplacer progressivement grutiers et conducteurs

de pelleteuses. Dès cet été, la gare Arcueil-Cachan affichera son design définitif, sous terre comme en surface », souligne Jack Royer, chef de projet secteur à la Société du Grand Paris.

Achèvement des structures souterraines

Jusqu'au début du mois de juillet, les équipes de génie civil réalisent les ultimes travaux lourds que sont la mise en place des quais et la finalisation des dalles des différents

**« La ligne 15 sud reliera
16 gares de Pont de Sèvres à
Noisy-Champs en 35 minutes. »**

niveaux souterrains. La réalisation du bâtiment voyageurs, qui accueillera les futurs usagers, et du couloir de correspondance avec le RER B, s'est achevée en mars. La fin de ces travaux a permis de rouvrir l'avenue Léon-Eyrolles, fermée à la circulation piétonne depuis plus de trois ans. En parallèle, la rue de la Coopérative a été fermée aux circulations piétonnes et automobiles pour l'installation d'une zone de stockage de matériel.

Lancement des travaux d'aménagement

Avec l'achèvement de la construction des structures souterraines, le chantier vient d'entamer une seconde étape dédiée aux travaux d'aménagement et d'équipement des différents espaces de la gare. Cela concerne une multitude de métiers et d'interventions. Les équipes s'attèlent ainsi à la mise en œuvre des réseaux de communication et des dispositifs de sécurité, à l'installation des infrastructures de ventilation, nécessaires au renouvellement de l'air dans le tunnel, ou encore à la mise en œuvre du système d'alimentation électrique du nouveau métro. Pour rappel, la gare Arcueil-Cachan, dont l'ouverture est prévue en 2025, comprendra quatre niveaux souterrains et prévoit une fréquentation de 95 000 voyageur-ses par jour.

Et autour de la gare ?

En lien direct avec la future gare Arcueil-Cachan, le projet d'écoquartier répond aux exigences de la Ville de Cachan et de la Société du Grand Paris en matière d'environnement et de mixité urbaine et sociale. Ce nouveau quartier sera composé de six îlots, dont un en surplomb de la gare du Grand Paris express. Il développera une grande mixité programmatique sur environ 30 500 mètres carrés : bureaux, commerces, services, hôtel, tiers-lieu et logements, dont

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ÉQUIPEMENT DES OUVRAGES DE SERVICE

de 28 à 47m
profondeur des deux ouvrages

625m²
surface moyenne des locaux techniques à équiper dans les deux ouvrages

2 ans
durée moyenne des travaux d'aménagement et d'équipement d'un ouvrage

1 VENTILATION
Des ventilateurs et conduits sont installés pour extraire l'air du tunnel, et le renouveler. Ces équipements permettent également d'évacuer la fumée en cas d'incendie.

2 ÉLECTRICITÉ
Ces équipements permettent, une fois raccordés au tunnel, de fournir toute l'électricité nécessaire au métro et à son fonctionnement.

3 SYSTÈMES DE COMMUNICATION
Un maillage de réseaux est installé et connecté au tunnel via des équipements spécifiques. Ces antennes, relais et automatismes permettent le suivi de la circulation du métro en temps réel et un contact direct avec le poste de commandement centralisé de la ligne 15 à Champigny-sur-Marne.

4 AMÉNAGEMENTS ET FINITIONS
Une multitude d'entreprises et d'artisans interviennent tout au long de la phase d'aménagement pour installer manuellement les portes, fenêtres, menuiseries ou encore garde-corps. Peintres, carrelers, soliers ou éclairagistes habillent l'intérieur de l'ouvrage.

5 ÉVACUATION DES EAUX
Un système de récupération des eaux résiduelles de l'ouvrage, raccordé au réseau d'évacuation, est installé.

Après les opérations de construction des structures souterraines, le chantier de la future gare Arcueil-Cachan de la ligne 15 Sud du Grand Paris express consiste à effectuer des travaux d'aménagement et d'équipement des différents espaces de la gare.

30 % à vocation sociale (accession sociale à la propriété notamment). Enfin, les bâtiments seront conçus sur le principe de la réversibilité et d'évolutivité pour anticiper et faciliter d'éventuels changements dans les futurs usages ! Les bureaux pourront ainsi devenir des logements et inversement. ■

UNE QUESTION ?

Les évolutions du chantier vous intéressent ou vous questionnent. N'hésitez pas à contacter Lala Plez, agent de proximité des travaux du Grand Paris express à Cachan.

Tél. : 06 46 90 78 36.

Dessiner l'avenir du territoire

Le territoire Grand-Orly Seine Bièvre, dont Cachan est membre, a lancé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. Ce document de référence établit le projet global d'aménagement du territoire pour les quinze prochaines années. Son élaboration doit s'effectuer avec les habitant·es des 24 communes qui le composent.

Depuis 2017, la loi a transféré aux intercommunalités la compétence en matière d'aménagement de l'espace. Dans ce cadre, Grand-Orly Seine Bièvre a lancé l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui, à l'horizon 2025, se substituera aux plans locaux d'urbanisme des 24 communes membres. « Son objectif consiste à porter le projet urbain du territoire et à régler l'occupation des sols comme les zones de constructibilité ou de non-constructibilité. Il a également pour ambition d'anticiper les besoins futurs en matière de logement, d'offre commerciale, d'équipement ou encore de déplacement ainsi que de répondre aux enjeux environnementaux qui nécessitent une action collective et globale » indique Camille Vielhescaze, adjoint au maire

chargé de la Participation citoyenne et vice président du territoire Grand-Orly Seine Bièvre délégué à l'urbanisme et au plan local d'urbanisme intercommunal.

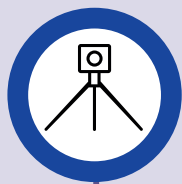
Une co-construction nécessaire

Le PLUi de Grand-Orly Seine Bièvre sera conçu en lien étroit avec les 24 communes qui le composent. Si les règles d'urbanisme seront fixées par le PLUi, elles devront respecter les spécificités des identités communales. Sur ce point, la Ville considère que le PLUi doit être avant tout un outil pour préserver et conforter le cadre de vie cachanais. Par ailleurs, le PLUi doit se construire avec les habitant·es tout au long de son élaboration.

Particulièrement engagée sur la participation citoyenne, la Ville va multiplier les moyens d'information et les temps d'échange avec, notamment, une réunion publique à la rentrée et un stand dédié lors du Forum des associations le 10 septembre au parc Raspail. D'ores et déjà un questionnaire en ligne est ouvert pour permettre aux Cachanais·es d'exprimer leur vision pour le territoire de demain. Enfin, de grands rendez-vous thématiques sur la santé, l'eau ou encore les mobilités seront organisés à l'échelle du territoire de Grand-Orly Seine Bièvre. ■

> Répondez au questionnaire en ligne sur parlonsensemble-cachan.fr

LES GRANDES ÉTAPES D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



2021

Le diagnostic
Dresse un état des lieux du territoire et identifie les défis à relever pour demain.



2022

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
Définit les grandes intentions pour penser l'évolution du territoire sur de grands thèmes du quotidien.



2023

Le règlement
Fixe les règles applicables en matière d'urbanisme en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durables.



2024

L'approbation
Permet de rendre le PLUi opposable aux tiers. Elle est conditionnée par la consultation des partenaires publics (État, Métropole, Région, Département) et prévoit une enquête publique.

2025



TRANSPORT

RER B : perturbations à prévoir cet été

Le remplacement de ponts ferroviaires centenaires situés sur la commune de Massy et la mise aux normes des quais sur la ligne du RER B sont prévus cet été. Ils vont entraîner des fermetures de stations et des interruptions de trafic importants pour les Cachanais-es qui empruntent la ligne.

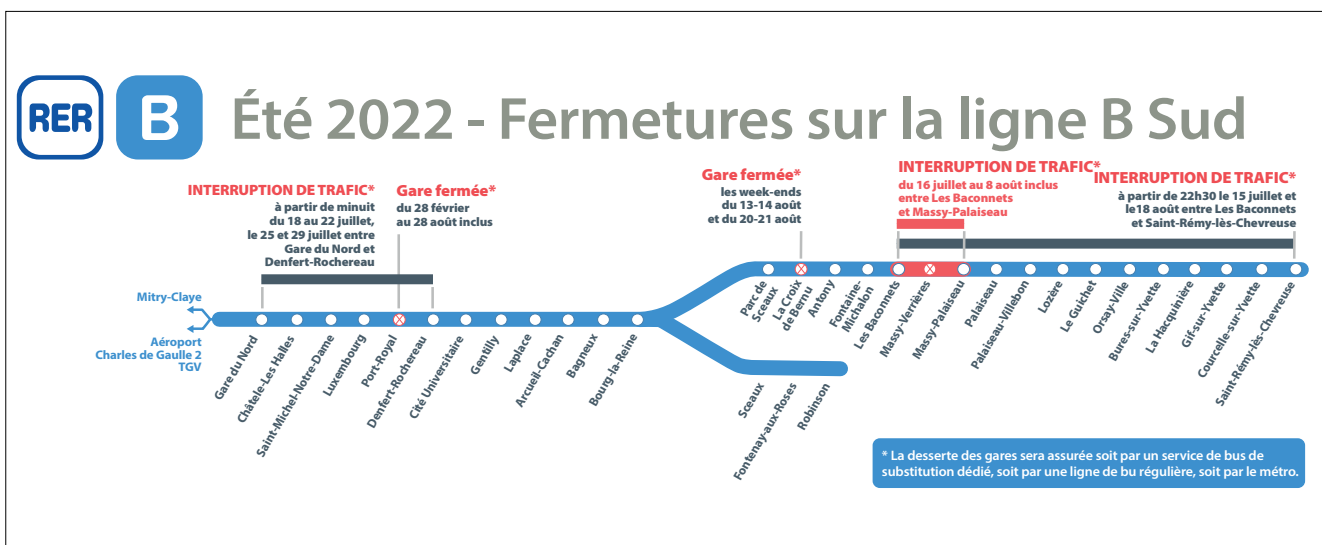
Démarrés en octobre 2020, les travaux de remplacement des ponts ferroviaires sont menés conjointement par la RATP et SNCF Réseau. Leur renouvellement doit améliorer le système ferroviaire et la qualité de transport des voyageurs avec de nouveaux trains plus rapides et réguliers. Du samedi 16 juillet au jeudi 18 août, la ligne B du RER sera ainsi fermée entre Les Baconnets et Massy-Palaiseau. Des bus de substitution permettront aux usagers de voyager sur ce tronçon

fermé. De même, le trafic sera interrompu à partir de 22h30 le 15 juillet et le 18 août entre Les Baconnets et Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Anticiper ses déplacements

Pour répondre à la fréquentation croissante de voyageurs sur la ligne B du RER, Île-de-France Mobilités a commandé de nouveaux trains plus confortables et de plus grande capacité. Pour les faire rouler en 2025, des travaux de mise aux normes des quais

sont nécessaires cet été. Les trains ne marqueront donc pas l'arrêt à la station Port-Royal jusqu'au 28 août et le trafic sera interrompu, à partir de minuit, du 18 au 22 juillet et du 25 et 29 juillet entre les stations gare du Nord et Denfert-Rochereau. Enfin, la gare de La Croix de Berny sera fermée les 13 et 14 août et les 20 et 21 août 2022 pour la réalisation du rehaussement de la zone d'accessibilité aux utilisateurs de fauteuil roulant. ■



Depuis 2016, la Ville organise les Rencontres Handi'classes dans les écoles élémentaires. Ces ateliers de sensibilisation sont animés par des partenaires spécialisés.



HANDICAP

Ces différences qui nous rassemblent

La Ville de Cachan porte l'ambition d'être toujours plus inclusive. Les actions concrètes qu'elle mène avec ses partenaires en faveur des personnes en situation de handicap visent notamment les plus jeunes. Illustrations.

54
enfants en
situation de
handicap ont été
accueillis dans
les structures
périscolaires
de Cachan
cette année.

Agir en faveur de la solidarité et de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie quotidienne, tel est l'objectif de la charte handicap adoptée par la Ville de Cachan en 2007, et réactualisée en 2018. Ce document co-signé par une quarantaine de partenaires institutionnels et associatifs constitue la feuille de route des engagements pris par la Ville afin de faciliter l'autonomie, l'intégration et la participation sociale des personnes en situation de handicap dans des domaines aussi variés que l'enfance et la jeunesse, la culture et le sport, l'emploi et le logement, la santé ou la citoyenneté.

Agir concrètement au quotidien

Parce que l'inclusion des personnes en situation de handicap passe par une sensibilisation dès le plus jeune âge, la Ville a mis en place des Rencontres Handi'classes. « Ces ateliers organisés depuis 2016 dans les classes de CM1 des

écoles élémentaires sont animés par des partenaires, indique Séverine Benoist, chargée de mission handicap. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la question du handicap en les invitant à s'interroger sur leur représentation. À l'issue de ces interventions, un sac pédagogique contenant différents supports (jeu de cartes, alphabet braille...) leur est distribué pour qu'ils puissent à leur tour sensibiliser leurs proches. » Parallèlement, tout au long de l'année, des actions d'inclusion sont menées avec les animateur·rices des accueils de loisirs. « Depuis janvier, 54 enfants en situation de handicap ont été accueillis dans les structures périscolaires de Cachan. Des horaires adaptés et un dispositif personnalisé de suivi a été mis en œuvre en fonction des besoins de chaque enfant », poursuit Séverine Benoist.

Le sport et la culture, vecteurs d'inclusion

L'accès aux activités sportives et culturelles contribue pleinement à

EXPOSITION

À l'issue des ateliers de sensibilisation menés dans leur classe, les élèves de CM1 ont été invités à s'exprimer sur cinq types de handicap : visuel, moteur, auditif, troubles du spectre autistique et troubles des fonctions cognitives (troubles Dys). L'exposition *Regards d'enfants sur le handicap* restitue ce travail. Elle est visible jusqu'au **17 juillet 2022** sur les grilles du parc Raspail.



© Séverine Benoist

l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette année, neuf enfants ont été accueillis au sein de l'École des sports et des découvertes (ESD). Certains d'entre eux, en fonction de leur handicap, ont pu bénéficier d'un accompagnement dédié. De même, la pratique du handisport a été mise à l'honneur en juin dernier lors des Olympiades scolaires qui ont réuni

près de 300 élèves de CE2. Ces derniers ont ainsi pu s'initier à un atelier de



© Henri Perrot

Lors des Olympiades scolaires qui se sont déroulées le 24 juin dernier au complexe sportif Léo Lagrange, les jeunes participant.es ont pu s'initier à un atelier de basket en fauteuil.

Parole à...



© Margot L'Hermite

Sandrine Churaqui,
maire adjointe chargée
des Solidarités et de l'action
sociale.

Quelle est la politique menée par la ville en matière de handicap ?

« L'inclusion et la participation de l'ensemble des Cachanais sont au cœur du projet porté par la municipalité. C'est pourquoi, la Ville mène une politique volontariste sur les questions liées au handicap. L'objectif est de sensibiliser les habitants tout en créant les conditions d'inclusion permettant aux Cachanais en situation de handicap de trouver pleinement leur place dans notre ville. »

Comment cela se traduit-il ?

« Aujourd'hui, notre collectivité emploie près de 8 % d'agents en situation de handicap et va au-delà des obligations réglementaires. Par ailleurs, depuis 2013, une mission Handicap rattachée au centre communal d'action sociale a été créée. Son rôle est de conduire des actions concrètes qui répondent aux objectifs fixés par la charte Handicap en lien avec les services municipaux. Pour ce faire nous nous appuyons sur un réseau de partenaires associatifs et institutionnels, un groupe de travail composé de citoyens ainsi qu'une trentaine de bénévoles. »

basket en fauteuil ou s'essayer à un parcours d'obstacles à l'aveugle. Une mise en situation qui sera renouvelée dans le cadre de la première édition du Village olympique et paralympique prévue à la Cité-jardins le 24 septembre prochain. À cette occasion, les familles pourront participer à une série d'épreuves sport et handisport sous la forme de défis et d'initiations. Enfin, depuis 2016, le cinéma La Pléiade programme des séances adaptées (sous-titrage, audiodescription, présence de bénévoles pour encadrer le public...) dans le cadre du dispositif Ciné-ma différence ainsi que des films à visée pédagogique sur le thème du handicap. Autant d'actions qui doivent permettre d'agir sur les représentations et conforter, un peu plus encore, la qualité du vivre-ensemble à Cachan ! ■



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Mine : faire vivre les solidarités

Rayonnant sur les villes d'Arcueil, Cachan et Gentilly, la ressourcerie La Mine est devenue un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire du territoire.

150
tonnes d'objets
valorisés depuis
la création
de La Mine

La Mine. Ce nom ne vous dit rien ? Et pourtant, depuis maintenant cinq ans, cette structure rassemble de plus en plus de Cachanais-es et d'habitants-es des communes limitrophes autour d'un projet de tiers-lieu dédié au réemploi, à l'écologie et à l'innovation sociale. « À son ouverture, en décembre 2016, La Mine était une ressourcerie, c'est-à-dire une structure qui récupère et valorise des déchets et revend des objets recyclés. Depuis 2018, nous l'avons fait évoluer avec succès pour en faire un véritable tiers-lieu, avec notamment un café associatif qui organise plus d'une centaine d'événements annuels, un atelier de fabrication numérique (fab lab), des ateliers écologiques, des concerts et des activités hors les murs, détaille Régis Piot, le fondateur de La Mine. Le succès du projet tient beaucoup au soutien des villes partenaires telles que Cachan qui a apporté son accompagnement dès l'origine de la démarche en mettant à disposition un local de stockage de 400 mètres carrés. »

L'utilité sociale avant tout

Au quotidien, les salarié-es en insertion, adhérent-es et bénévoles de La Mine accueillent les habitant-es d'Arcueil, Cachan et Gentilly ou parcourent le territoire avec des vélos cargos pour collecter toutes sortes d'objets usagés (textiles, chaussures, déchets électriques et électroniques, livres, CD, DVD, bibelots, jouets, matériel de puériculture...) qu'ils réparent, recyclent ou customisent avant de les revendre dans les boutiques d'Arcueil et Gentilly. « Au total, ce sont près de 150 tonnes d'objets qui ont retrouvé une seconde vie grâce à La Mine, précise son fondateur. Nous organisons également régulièrement des actions dans les quartiers sous la forme de braderies guinguettes, collectes en pied d'immeuble ou encore cafés emploi ». Avec la création du café associatif et du fab lab ces dernières années, la ressourcerie est devenue un véritable lieu de rencontres et d'échanges

La Mine en chiffres

91 bénévoles impliqués

477 événements organisés

784 adhérent-es (2017 à 2021)

ouvert aux habitant-es. Concerts, pièces de théâtre, ateliers zéro déchets, création de prototypes, accompagnement de porteurs de projets innovants ou encore ateliers bien-être sont autant d'activités et de rendez-vous proposés par ce lieu propice à la créativité. En 2021, 107 événements ont ainsi été organisés dont deux festivals : La Mine numérique et Woodstroc. Par ailleurs, La Mine contribue à créer des emplois sur le territoire grâce à des chantiers d'insertion qui ont permis de recruter et d'accompagner une quarantaine de personnes éloignées de l'emploi.

Projets à fort impact social

Consciente de l'impact positif des activités sur le territoire, l'équipe ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin. « C'est une fierté collective d'avoir réussi à mener à bien ce projet. La Mine permet à ceux qui s'engagent de se sentir utiles, en phase avec les valeurs de solidarité que nous défendons, se félicite Régis Piot. Une vision pleinement partagée par Isabelle Danguy, bénévole et cachanaise, qui a rejoint La Mine à la rentrée 2020. « J'ai entendu parler de La Mine par

le biais du magazine municipal. Je voulais faire du bénévolat depuis longtemps et le principe de ressourcerie me plaisait. J'y ai été très bien accueillie et je suis désormais référente de la partie mercerie. J'essaie de venir deux fois par semaine. L'ambiance est très chaleureuse et c'est un lieu où je peux rencontrer des gens d'horizons très

Parole à...

Thomas Kekenbosch,

conseiller municipal délégué à l'Écologie populaire et à l'économie sociale et solidaire

Pourquoi la Ville de Cachan a-t-elle choisi de soutenir La Mine ?

« La Mine s'inscrit parfaitement dans les objectifs poursuivis par la municipalité. C'est à la fois une structure sociale qui génère de l'activité sur le territoire tout autant qu'un lieu qui contribue à créer du lien social entre les habitants. La Mine s'inscrit dans un écosystème local dédié à l'économie sociale et solidaire qui est très vivant à Cachan. C'est une autre façon de penser l'économie, sans les notions de profit ou de spéculation. Et c'est un projet hautement écologique qui permet de réduire les déchets que nous produisons en donnant une seconde vie à de nombreux objets. C'est pourquoi, nous continuerons d'accompagner La Mine dans ses nouveaux projets ainsi que les structures de l'économie sociale et solidaire qui sont en train de se développer à Cachan. »

différents qui s'entraident mutuellement. », précise-t-elle. Un retour d'expérience positif qui profite pleinement à la structure. « Pour les années à venir, nous souhaitons pérenniser et renforcer nos activités en développant des relais autour de l'économie circulaire et en proposant davantage d'ateliers en direction des habitants. Nous allons également étoffer la programmation du café associatif et nous travaillons actuellement sur de nouveaux projets tel qu'un événement mensuel autour de la culture japonaise, en lien avec les services jeunesse des trois communes. Nous espérons que de nombreuses personnes viendront nous rejoindre dans cette aventure ! », conclut Régis Piot. ■

+ Plus d'infos :

La Mine, 74 avenue de la Convention à Arcueil.

Ouvert le mercredi de 11h à 18h30 et du jeudi au samedi de 11h à 22h.
Tél. : 07 69 61 73 20

contact@ressourcerie-la-mine.com
ressourcerie-la-mine.com

© Margot Lhermite



© La Mine



L'action de La Mine s'inscrit dans une démarche vertueuse permettant la valorisation des déchets.



Le vélodrome d'Hiver de Paris, appelé le Vel' d'Hiv', réunit les familles juives arrêtées lors de la rafle du 16 et 17 juillet 1942 en vue de leur déportation.

MÉMOIRE

80^e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv'

À l'occasion du 80^e anniversaire de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv', la Ville honore la mémoire de toutes les victimes juives et de celles et ceux qui ont fait acte de bravoure. L'occasion de revenir sur ce douloureux épisode de l'histoire de France. Un devoir de mémoire essentiel.

Lors de la rafle
du Vel' d'Hiv
13 152

Juif·ves sont arrêté·es
en vue de leur
déportation

Les arrestations massives de Juifs·ves réalisées en France pendant la Seconde Guerre mondiale ont été nombreuses. La rafle du Vel' d'Hiv' est sans doute la plus connue du fait de son ampleur. Les 16 et 17 juillet 1942, la police française, sous les ordres du

régime de Vichy, arrête 13 152 personnes dont 4 115 enfants de moins de seize ans.

Une mécanique infernale

À la suite de la conférence de Wannsee en janvier 1942, Hitler et les dirigeants nazis ont décidé que la "Solution finale" serait mise en œuvre en Europe de l'Ouest. Des arrestations d'une ampleur inédite se préparent... Elles font l'objet de négociations entre les autorités allemandes et les représentants du régime de Vichy en France dirigé par le Maréchal Pétain. Le chef du gouvernement, Pierre Laval, et son secrétaire général à la police, René Bousquet, acceptent de livrer à l'occupant des milliers de Juif·ves étrangers considéré·es comme "indésirables". Pour



Un document interne à la préfecture de police établit le décompte des Juifs arrêtés au 20 juillet 1942). Moins de cent d'entre eux survivront.

atteindre les quotas fixés, ils souhaitent agir avec la plus grande diligence. Ils mettent ainsi leur administration au service de la politique antisémite nazie. La région parisienne, où vit la majeure partie des Juifs-ves de France, est une cible prioritaire. Près de 4 500 policiers sont ainsi mobilisés et des dizaines d'autobus du réseau parisien sont réquisitionnés pour transporter les Juifs-ves arrêté-es.

Hommes, femmes et enfants

La rafle débute le 16 juillet au petit matin. Identifiées grâce au "fichier juif" de la préfecture de police, les personnes sont perquisitionnées à leur domicile. Parmi elles, pour la première fois, un grand nombre de femmes et d'enfants. Les célibataires et les couples sans enfant sont envoyés au camp de Drancy. Quant aux familles, elles sont enfermées dans l'enceinte du Vélodrome d'Hiver dans le quinzième arrondissement de Paris. Pendant plusieurs jours, plus de 8 000 personnes y sont entassées dans des conditions sanitaires épouvantables. L'eau et la nourriture manquent. Aux cris des enfants se mêlent la détresse et l'incompréhension des adultes. Du 19 au 22 juillet, les familles du Vel' d'Hiv' sont transférées dans le Loiret et internées dans les camps de Beaune-la-Rolande.

Le sort de familles juives cachanaises

La rafle du Vel' d'Hiv', qui s'étend à toute la région parisienne, vise en premier lieu les Juifs-ves étranger-es recensé-es dans la cadre de la première ordonnance allemande du 27 septembre 1940. À Cachan, 95 personnes ont été enregistrées par les services de police. Chaïm Pliskin, apatride et représentant de tissus, est l'un d'entre eux. Il réside au 48 avenue Jean-Jaurès avec son épouse Feiga, juive roumaine, et ses deux enfants Lucien (11 ans) et Anna (5 ans), naturalisés français. Lorsque des policiers frappent à la porte de l'appartement, le père de famille se cache dans un placard. Son épouse Feiga indique que son mari est sorti. Entendant la menace de perquisition des agents d'emmener toute la famille s'ils ne le trouvent pas, Chaïm Pliskin



La famille Pliskin en 1938.

se rend aux policiers. Le père de famille sera interné dans le camp de Drancy le jour même et déporté vers Auschwitz où il sera exterminé tout comme sa femme quelques jours plus tard lors de la rafle des Juifs roumains. Le destin de la famille Tyszelman est tout aussi tragique. Srul et Blima Tyszelman, ainsi que leur fille Esther (17 ans), polonais, demeurent au 5 avenue Dumotel. Ils sont arrêtés et internés le jour même au camp de Drancy puis déportés vers Auschwitz. Ils n'en reviendront pas.

Des actes de bravoure

Au milieu de la terreur, des familles juives vont parvenir à échapper à la rafle grâce au courage de citoyen-nes. À Cachan, Hilda Klapisch et ses deux filles sont l'une d'entre elles. Elles habitent au 43 rue Camille-Desmoulins. Le mari d'Hilda, Joseph Klapisch, a déjà été déporté vers les camps de la mort. Le 16 juillet au matin, des policiers du commissariat de Gentilly frappent au portail de l'usine fermée que tenait son mari et de l'immeuble annexe où réside la famille. Hilda Klapisch décide

de ne pas ouvrir. Après le départ des policiers, elle contacte sa voisine, Louise Marchais, blanchisseuse, qui prévient Gaston et Emma Bourdon, d'anciens employés des Klapisch. Ils habitent au 50 rue Camille-Desmoulins, à proximité immédiate du domicile familial. Sans hésiter et au péril de leur vie, Gaston et Emma Bourdon hébergent Hilda et ses deux filles pendant quelques jours, puis Gaston les conduit à Paris, cachées derrière des ballots de linge. De là, un



Joseph Klapisch, Cachanais, avec sa fille Béatrice en 1931.

réseau de résistance organise le départ d'Hilda et de ses filles pour la zone sud non occupée, leur permettant de franchir la ligne de démarcation. ■

+ Plus d'infos :

> Article réalisé sur la base des recherches menées par Gérard Najman et qui fera l'objet d'un article dans les *Chroniques du Val-de-Bièvre* en juillet prochain.

Commémoration

Hommage aux victimes juives cachanaises

Les élu-es de la Ville de Cachan convient les Cachanais-es à la cérémonie commémorant le 80^e anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv' le **dimanche 17 juillet 2022 à 11h** devant le jardin le Vallon situé face au 22 avenue Camille-Desmoulins. À cette occasion, la Ville inaugure un monument érigé à la mémoire des 13 Cachanais-es juif-ves déportées lors des différentes rafles qui ont eu lieu à Cachan durant la Seconde Guerre mondiale.



Marie-Christine Boisson

Une vie dédiée aux familles cachanaises

Après 38 ans d'activité à Cachan, la pédiatre Marie-Christine Boisson prend une retraite bien méritée. Rencontre avec une personnalité cachanaise qui a consacré la majeure partie de sa vie aux enfants de Cachan.

Marie-Christine Boisson est une figure bien connue et très appréciée des familles cachanaises. Son aventure dans notre ville a débuté le 16 avril 1984, lorsque la jeune pédiatre fraîchement diplômée ouvre son cabinet médical au 10 rue Guichard. « *Après mes études de médecine à la faculté de Cochin-Port Royal, j'ai travaillé pour le Samu de Seine-Saint-Denis et assuré des consultations à la protection maternelle et infantile. C'est en cherchant un appartement à proximité de L'Hay-les-Roses, où je vis depuis 1979, pour installer mon cabinet et exercer en libéral que je suis arrivée à Cachan* », se souvient Marie-Christine Boisson. Le succès est rapide. Avec le bouche-à-oreille, les demandes affluent et son activité se développe. « *Je me suis associée avec Pierre Scalbert en 1990. Son arrivée a permis de répondre aux besoins d'un nombre croissant de familles cachanaises.* »

“ En me levant le matin, je n'ai jamais eu le sentiment que j'allais travailler. ”

Une vocation avant tout

Passionnée par la médecine dès l'adolescence, tout prédestinait Marie-Christine Boisson à devenir pédiatre. « *J'ai découvert ce métier grâce à une émission sur la médecine diffusée par l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF). Elle se terminait vers 22h30. Mes parents me laissaient la regarder parce qu'ils savaient que je voulais devenir médecin. C'était ma vocation. Je n'ai jamais eu le sentiment en me levant le matin que j'allais travailler. Pédiatre est un métier prenant mais également très gratifiant. Tout au long de ma carrière, j'ai eu la chance d'accompagner plusieurs générations d'enfants cachanais issus d'horizons très différents. Au-delà du soin, ce sont de très belles rencontres avec les enfants et les parents, et des parcours de vie d'une richesse incroyable.* »

Un engagement au service des familles

Soucieuse d'attirer de nouveaux pédiatres à Cachan pour répondre aux besoins grandissants des familles cachanaises, Marie-Christine Boisson a initié le projet de création de la Maison médicale de l'enfant (MME). Cet équipement a ouvert ses portes le 1^{er} juin dernier dans des locaux qui appartiennent à la Ville. « *Ce projet de longue haleine a été soutenu par la Ville. Je suis très heureuse qu'il ait pu aboutir car il va permettre de renforcer l'offre de soins et permettre d'assurer un meilleur suivi des enfants grâce à l'équipe pluridisciplinaire qui s'y est installée* ». Après 38 ans de bons et loyaux services auprès des familles cachanaises, le docteur Boisson a clôturé la dernière page de sa vie professionnelle le 29 juin dernier. L'occasion pour elle de profiter pleinement de sa nouvelle vie de retraitée. « *Je vais passer davantage de temps avec mon mari qui a été très patient durant toutes ces années car j'avais des journées bien remplies. Je vais également en profiter pour m'occuper davantage de mon jardin et de ma maison ainsi que de mes cinq petits-enfants. Je vais continuer à jouer du piano, l'une de mes passions.* » ■

Bio express

1952 : naissance à Gardanne (Bouches-du-Rhône)

1968 : emménagement en région parisienne

1969 : débute ses études de médecine

1981 : obtention du diplôme de pédiatre

1984 : ouverture de son cabinet médical à Cachan

2022 : inauguration de la Maison médicale de l'enfant



15 Place Jacques Carat
94230 CACHAN
Tél : 01 46 63 08 83
www.facebook.com/seletbraise

GPS N48.7936495° W2.3359143°

Mr.Bricolage des solutions
pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN
Tél. 01 46 65 09 50
Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi
mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.



33 RUE CAMILLE DESMOULINS 94230 CACHAN

TELEPHONE: | 01 70 25 98 20

Ouvert du lundi au dimanche



MANS-ELEC

ELECTRICITE GENERALE • REMISE AU NORMES
ELECTRIQUES • COURANT F/B •
RESEAUX INFORMATIQUE
06 73 32 58 44
ELEC@MANS-ELEC.FR
MANS-ELEC.FR

RESTAURENT INDIEN

MEHMAN

Spécialités indiennes
TANDOORI et CURRY

PLATS A EMPORTER -10%

Livraison à domicile

3, avenue Louise Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 63 45 58

www.restaurantindienmehman.fr



fca



ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...



MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES



SCEAUX

01 41 87 08 25

Aide à la rénovation
énergétique

GRUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

● Groupe socialiste et apparentés

- Hélène de Comarmond
- Samuel Besnard (président)
- Camille Vielhescaze
- Caroline Carlier
- Céline Di Mercurio
- Hervé Willaime
- Pierre-Yves Robin
- Christine Rescoussié
- Robert Orusco
- Yseline Fourtic
- Angélique Susini
- Katia Touchet

● Cachan ensemble

- Stéphane Rabuel (président)
- Sandrine Churaqui
- Dominique Lanoe
- Catherine Busson
- Emmanuelle Mazuet
- Lionel Jeanjean

● Europe Ecologie Les Verts

- Denis Hercule (président)
- Julien Jabouin
- Lucie Guillet
- Maëlle Bouglet
- David Petiot

● Groupe communiste et apparentés

- Jacques Foulon (président)
- Sylvie Darracq
- Georges Thimothée

● Debout et Unis

- Mohammadou Galoko (président)
- Zeïma Yahaya
- Mattéo Almosnino

● Génération.s

- Thomas Kekenbosch (président)
- Laetitia Boutrais

● Sans étiquette

- Fatoumata Bakily

+ d'informations : Si vous souhaitez rencontrer vos élu-es, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en envoyant un courriel à secretariat.elus@ville-cachan.fr

Groupe socialiste et apparentés



Les résultats des élections législatives laissent le pays dans une situation incertaine. Cela, quelques semaines après une élection présidentielle qui a reproduit le schéma de 2017 en pire. Nous nous sommes retrouvés à nouveau au second tour avec une absence de la gauche et un renforcement notable de l'extrême droite alors que le président sortant nous avait pourtant promis de nous en débarrasser... Cette situation a été favorisée, reconnaissons-le, par l'absence d'union de la gauche et des écologistes au premier tour malgré les appels lancés, ainsi que par l'incapacité d'une candidature de gauche à s'imposer comme une force alternative. Cependant, le résultat du 10 avril appelait les forces de gauche et les écologistes à s'entendre afin d'incarner cette alternative face à une majorité présidentielle de circonstance. L'accord sur une plateforme de gouvernement d'une union populaire écologiste et sociale en fut une traduction immédiate permettant d'ouvrir une nouvelle séquence pour les élections législatives.

La gauche sort renforcée à l'Assemblée nationale avec 142 député.e.s ce qui remet le parlement au cœur du jeu institutionnel. La gauche réaffirme par la même occasion sa prééminence sur le département du Val-de-Marne avec six députés sur onze. La gauche conséquemment regagne la 11^e circonscription avec l'élection de Sophie Taillé-Polian avec plus de 63 % des voix. Tout cela nous oblige à nous comporter de manière constructive dans une opposition affirmée, mais responsable, face à l'incertitude d'une majorité relative afin de poursuivre la voie d'une alternance crédible à gauche.

Les élu-es socialistes et apparenté-es

Groupe PCF Front de Gauche



Législatives

Incontestablement le scrutin des législatives des 12 et 19 juin appelle quelques remarques. La première est sans doute l'effondrement de la majorité présidentielle qui malgré des apports extérieurs (Modem, Horizon...) ne dispose plus que d'une majorité relative. Mais s'agit-il vraiment d'une surprise ? Ce serait vite oublier qu'Emmanuel Macron ne doit pas sa réélection à son programme mais, avant tout, à la volonté des électeurs d'écarter le danger du Rassemblement national le 12 juin. C'est bien sa politique qui a été sanctionnée ce 19 juin. La seconde est la victoire sans contestation possible de la gauche rassemblée au sein de la Nupes qui, d'une soixantaine de sièges occupés par la gauche lors du précédent quinquennat, passe à plus de 130 devenant indiscutablement le principal opposant aux néfastes projets gouvernementaux. Cependant, une ombre au tableau. Ce sera notre troisième remarque, et non des moindres, puisqu'il s'agit de la percée historique du RN qui passe de 8 à 90 députés. La majorité présidentielle ou les LR, qui refusant d'appeler clairement à battre les candidats de la haine face à ceux de la Nupes portent sans aucun doute une lourde responsabilité. Autre phénomène marquant : l'abstention. Elle touche plus de la moitié des citoyens appelés aux urnes 54 %. Une fois encore, ce sont les moins de 35 ans et les classes populaires qui ont le moins voté. Enfin, pour rappel, c'est la candidate de la Nupes, Sophie Taillé-Polian, qui représentera la 11^e circonscription du Val-de-Marne dans l'hémicycle. Restons mobilisés car il reste encore de nombreux combats à mener pour faire valoir plus de justice sociale dans notre pays.

Groupe communiste et apparentés

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville



Les élections législatives ont confirmé le solide ancrage à gauche de notre ville. La Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) a permis de ramener notre circonscription à gauche. Sophie Taillé-Polian (Génération.S) sera notre députée et Djamel Arrouche (LFI) son suppléant.

Les résultats dans les circonscriptions du Val-de-Marne ont démontré que l'union des forces de gauche redevient leader là où la division avait entraîné la perte du Département en 2021. Cachan Ensemble tient à saluer en voisin la victoire de Rachel Kéké, face au maire installé de L'Haÿ-les-Roses et à une ex-ministre parachutée.

Au plan national, la Nupes devient la première force d'opposition avec près d'un quart des sièges. L'échec de l'alliance autour du président le prive d'une majorité parlementaire et interroge sur sa capacité à gouverner notre pays moins de deux mois après sa réélection.

Mais surtout, cette élection a été marquée par la progression de l'extrême droite. Le RN est parvenu à s'imposer face à la Nupes. Pourquoi ? Parce que dans leur quasi-totalité, les candidats de LREM éliminés au premier tour n'ont pas appelé à faire barrage à l'extrême droite comme l'avaient fait les partis de gauche au second tour de l'élection présidentielle.

En plaçant sur un pied d'égalité la Nupes (alliance de gauche et écologiste) et le RN (parti d'extrême droite), LREM a achevé de dédiableliser l'extrême droite et a fait sauter les barrages républicains.

Face à cette dérive et face et à l'abstention croissante, intensifions le combat pour la participation citoyenne et la justice sociale, seules à même d'endiguer durablement l'extrême droite.

Les élu-e-s du groupe Cachan Ensemble
cachan2014@gmail.com

Groupe Génération-s



Enfin, le retour du Parlement !

Les 12 et 19 juin, les Français-es ont élu leurs représentant-es à l'Assemblée nationale. Nous tenons à féliciter chaleureusement Sophie Taillé-Polian pour son élection dans notre circonscription. À Cachan, elle a recueilli près de 60 % des suffrages. Notre ville marque ainsi son attachement à l'égalité, à l'écologie et à la justice sociale, au cœur du projet de la Nupes. Parce qu'elle dirige notre mouvement politique Génération.s, nous connaissons bien Sophie Taillé-Polian. Nous savons qu'elle sera au rendez-vous de la confiance qui a été placée en elle, et qu'elle sera aux côtés de notre ville.

Au niveau national, les résultats de ces élections législatives marquent d'abord le désaveu de la politique d'Emmanuel Macron. Il a été élu par défaut face à l'extrême droite et il est incapable d'obtenir une majorité à l'Assemblée nationale sur son projet. La gauche et les écologistes s'imposent comme la première force d'opposition, portés par la dynamique du rassemblement construit à l'issue des élections présidentielles. Ce travail doit se poursuivre. Ce résultat ne doit pas faire oublier la présence du Rassemblement national dans l'hémicycle. L'extrême droite n'a jamais eu autant de moyens d'action et d'expression, banalisée sur tous les plateaux. Cela est la conséquence d'un choix délibéré d'Emmanuel Macron qui a trahi immédiatement le front républicain dont il avait bénéficié, en rejetant dos à dos l'extrême droite et la gauche. Ce cynisme décomplexé est un carburant de la crise politique que nous vivons, détourne les Français-es des urnes et nourrit les réponses identitaires, racistes et violentes.

Face à cela, la gauche et les écologistes sont le principal rempart d'une République, si souvent invoquée, trop souvent par ceux-là même qui l'abiment.

Laetitia Boutrais, Thomas Kekenbosch
- generationscachan@gmail.com

Groupe Europe Écologie Les Verts



La canicule est de retour dans nos villes, conséquence directe du réchauffement climatique

La ville de Karachi subit des températures de près de 50°C depuis des semaines et ses habitants meurent de chaud. De même, des tempêtes de sable empêchent toute vie normale à Téhéran. De plus en plus de villes subissent ces phénomènes caniculaires qui ne vont cesser de croître, y compris dans nos villes.

Pour Karachi, la folie de la bétonisation a transformé cette ville en un véritable four à chaleur. En Iran, en Afrique équatoriale et ailleurs, la déforestation est la principale raison des poussées de températures.

Dans les années 90, les forêts recouvraient environ 31,8% des terres mondiales émergées. Elles ne représentent aujourd'hui plus que quatre milliards d'hectares, soit 30,8 %. Rien que pour la forêt amazonienne, cela représente à elle seule 53 % de la déforestation mondiale et elle a déjà perdu 17 % de sa surface durant les 35 dernières années.

Pour lutter contre la chaleur urbaine, notre ville ne cesse de trouver des solutions : installation de brumisateurs, travaux pour transformer les cours d'écoles, aménagement des abords de l'hôtel de ville avec son sol clair et ses noues plantées, plantation d'une forêt urbaine au jardin panoramique.

L'arbre n'est pas qu'une solution d'ornement. Autour d'un arbre, le dégagement de fraîcheur est important, cela participe au rafraîchissement de la ville, c'est aussi une ressource pour la biodiversité, et notre ville s'inscrit dans cette dynamique de plantation.

Dans quelques mois, les Cachanais seront invités à participer à cette plantation pour densifier une partie du jardin panoramique.

EELV Écrivez-nous : eelv cachan@protonmail.com

Groupe Debout et Unis



Emmanuel Macron, le Président de la honte.

Alors que le premier quinquennat Macron s'est soldé sur un échec social, économique, démocratique et écologique, le résultat des élections législatives a révélé les tactiques politiciennes de la honte du parti présidentiel. Alors que la gauche et les électeurs de gauche ont fait barrage au projet mortifère de l'extrême droite, le Président de la République et ses candidats se sont déshonorés en foulant du pied le front républicain. Ils ont préféré favoriser le vrai danger que représente l'extrême droite afin de à mettre à mal la dynamique d'union populaire, sociale et écologique de gauche. Or, mettre dos à dos extrême droite et extrême gauche, en plus d'être une aberration politique, est une aberration idéologique et morale.

En réalité, les actions et les prises de parole du Président, de ses ministres et de ses candidats ne sont que le résultat de cinq années de dédiablelisation et de normalisation du FN et des figures les plus extrêmes. Cinq années de violence d'État, de racisme d'État et d'islamophobie d'État. Cinq années de chasse aux islamogauchistes, aux wokistes ou à l'intersectionnalité. Cinq années qui ont permis au FN de passer de 8 à 89 députés.

Il est de notre devoir de nous mobiliser contre cet exécutif et contre leurs alliés de droite et d'extrême droite. Il est de notre devoir de militer surtout auprès des plus jeunes. Mais aussi de descendre dans la rue et d'être présent dans toutes les luttes qu'elles soient sociales, antiracistes, féministes, contre les LGBTQphobies... Enfin, de s'organiser de manière autonome et de s'affranchir des grands partis politiques, en prenant la parole partout et tout le temps.

Debout et Unis

GROUPES D'OPPOSITION

● En Avant Cachan !

Groupe centriste et citoyen

- Maxime Megret-Merger (président)
- Olivier Fallou
- Alain Ospital

● Mieux Vivre à Cachan

Groupe sans étiquette

- Sébastien Trouillas (président)
- Pascal Castillon

● Mieux Vivre en Synergie

- Michèle Eskinazi (présidente)
- José Caraméz

En Avant Cachan ! Groupe centriste et citoyen



Nous vous souhaitons un été apaisé

La vie n'est pas un long fleuve tranquille ! Depuis deux ans la vie des Français et des Cachanais a été perturbée d'abord par la crise sanitaire et les restrictions qu'elle a imposées, puis par les conséquences directes de l'invasion de l'Ukraine sur les prix de l'énergie et des produits de première nécessité.

La période de turbulences n'est pas terminée. L'incertitude politique s'ajoute maintenant aux événements externes. L'épidémie de Covid n'en finit pas de rebondir.

Avant tout nous tenions à vous remercier toutes et tous pour l'attachement que vous portez à la citoyenneté, et à la démocratie. Entre restrictions et élections vous avez su vous montrer patients face aux sollicitations électorales répétées. Cette intense activité démocratique va laisser place à une période plus sereine. Les sujets locaux pourront être développés : hausse démesurée de la taxe foncière, augmentation du stationnement payant, propreté de la ville, développement économique, tranquillité, équipements (piscine, pistes cyclables), désenclavement des quartiers, évaluation des émissions carbone de la ville... Avec l'association citoyenne En Avant Cachan !, nous porterons encore plus fortement les débats qui nourrissent notre démocratie locale.

En attendant une rentrée active, nous vous souhaitons un été apaisé et joyeux, que vous puissiez partir loin ou que vous restiez à Cachan, que vous travailliez ou non...

Les élus En Avant Cachan !

Maxime Mégret-Merger, Alain Ospital, Olivier Fallou
www.enavantcachan.fr / enavantcachan@gmail.com

Tribune Mieux vivre à Cachan

Rafraîchissons notre ville, ça chauffe !

Nous avons passé en juin déjà 2 canicules : les prévisions des Climatologues sur le réchauffement climatique se révèlent justes, écoutons-les.

Afin que notre ville ne devienne pas une fournaise dès le printemps, nous devons urgemment mettre en oeuvre un grand « plan fraîcheur ». Il nous faut planter beaucoup d'arbres, remplacer le maximum de goudron par des plates-bandes fleuries, végétaliser les murs (plantes grimpantes) et les toits-terrasses qui le peuvent ; sinon les peindre en blanc.

Nous avons beaucoup vu la Reine d'Angleterre planter des arbres mais jamais la Maire de Cachan s'y abaisser.

Elle fait même tout le contraire...

La nouvelle place de l'hôtel de ville est très minérale, avec très peu d'arbres.

Elle a détruit des jardins pavillonnaires rue Félix Choplin pour construire un nouvel immeuble.

Si l'encouragement en faveur de la voiture électrique à Cachan est louable (bornes de recharge dans les rues), il faut aussi encourager les Cachanais à laisser leur véhicule thermique pour le vélo, en développant massivement les pistes cyclables.

Or nous ne voyons aucune nouvelle piste être créée à Cachan ; leur marquage s'efface même avenue Carnot.

Il faut aussi que nos cours d'eau reviennent le jour notamment pour nous rafraîchir.

La Bièvre est réapparue à Arcueil mais pas à Cachan.

Ces cours d'eau pourraient aussi nous permettre de créer un réseau de fraîcheur urbain, comme à Paris.

Cachan a été à l'avant-garde du réseau de chaleur urbain avec la géothermie ; soyons de nouveau modernes afin de rafraîchir les Cachanais dans leurs espaces collectifs comme privés.

Bel été à toutes et tous !

Dr Sébastien Trouillas
06 61 38 28 35
Pascal Castillon

Groupe « Mieux Vivre en Synergie »

Malgré le potentiel de la ville, en termes de cadre de vie comme de patientèle, nombre de praticiens installés à Cachan fait le choix de partir. En particulier parce qu'ils trouvent les charges locales trop fortes ce qui leur rend difficile d'avoir une activité rentable tout en respectant les tarifs conventionnés. C'est vraiment dommage qu'il faille sortir de la commune pour se faire soigner. Le pire réside dans l'absence totale de médecins généralistes qui acceptent de nouveaux patients. La Mairie doit poursuivre le renforcement du centre médico-social afin de préserver une bonne offre de soins aux Cachanais.

Nous souhaiterions rendre hommages aux jardiniers de la ville qui, par leur travail expert et soigné, nous offrent un cadre de vie agréable et verdoyant. En plus de proposer des lieux accueillants, cette végétalisation permettra progressivement de rafraîchir l'espace urbain et pourra profiter aux habitants, notamment ceux qui resteront sur Cachan pendant l'été.

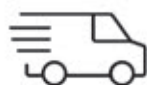
Nous vous souhaitons de très bons congés d'été.

Michèle Eskinazi / José Caraméz



SERVICE DRIVE ET LIVRAISON À DOMICILE

Vos courses préparées pour vous, à deux pas de chez vous.



Livraison OFFERTE dès 50€ d'achat

Voir conditions en magasin ou sur intermarche.com



Commandez ici



CACHAN

6, avenue Carnot (RER) À 750 MÈTRES

Du lundi au samedi de 8h30 à 21h

Ouverture le dimanche de 8h30 à 19h

leDRIVE
Intermarché

1^{er} Drive de France*

*Intermarché est l'enseigne n°1 en nombre de Drive avec 1716 Drives ouverts au 25/03/2022 répartis en France métropolitaine selon Nielsen TradeDimensions.

ITM Alimentaire International - SIREN 341192227 RCS PARIS - SAS au capital de 149 184 € - 24, rue Auguste-Charbrières 75737 Paris. Annonceur : SAS IRROLA - 902 018 365 R.C.S. Créteil. Crédit photos : Shutterstock. Conception : ARISTID - 01 71 13 0570.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Style B

Salon de coiffure

Le salon reste ouvert tout l'été,

fermeture exceptionnelle

le jeudi 14 juillet, le samedi 13 août.

• 20 % de remise sur toute les prestations
hors enfant pour toute nouveau nouvelle client/e.

• Offre du 1^{er} juillet au 14 août 2022
réalisable uniquement avec Olga et Nadine.

Bon été à tous !

19, av. Pont Royal 94230 Cachan

01 46 64 49 77

Du mardi au vendredi de 9h30 à 19h00

et samedi de 9h00 à 19h00

Style B Cachan

style-b-cachan

style-b-cachan@orange.fr

Pour vos travaux,
contactez...

SPTP & TP

Terrassement
Voiries et Réseaux Divers
Assainissement

- aménagements extérieurs
- raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- terrassement

248 bis, rue Gabriel Péri - 94230 CACHAN

Tél.: 01 45 47 78 93

Courriel: contact@sptp-tp.fr



ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi, mercredi
et vendredi



EMBALLAGES ET PAPIERS

En vrac, sans sac, non imbriqués
et vidés de leur contenu

Mardi
et jeudi

+ Plus d'infos : citeo.com



VERRE

Bouteilles, bocaux, pots...

En apport
volontaire



ENCOMBRANTS

Interdits : gravats, équipements
électriques, vitrerie, miroir

Jeudi

Sortir les bacs la veille à partir de 18h. Début de collecte à 5h30. Pas de collecte le 1^{er} mai - Rentrer les bacs après la collecte

REPLACEMENT GRATUIT D'UN BAC ABIMÉ OU MANQUANT : 01 78 18 22 23

Pour toute question relative aux déchets, rendez-vous sur le site grandorlyseinebievre.fr



DÉCHETS VÉGÉTAUX

Gazon, tonte, feuilles, branchages, fagots

Mardi secteur Ouest
Mercredi secteur Est



DÉCHETS COMPOSTABLES

- Accès au composteur de quartier : composterrelilo.org
- Obtenir un composteur individuel : compostage.maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr
- Prêt d'un mini broyeur : ambassadeurdutrifi@ville-cachan.fr



DÉCHETS TOXIQUES

- Camion Onyx
Les 3^{es} samedis du mois
9h30 à 12h30 : marché Carnot
13h30 à 14h45 : parking Belgrand
15h à 16h30 : parking Eustache-Deschamps

LOCALISER SON SECTEUR



● Déchetterie de proximité

Les 2^{es} et 4^{es} samedis
de chaque mois.
9h à 13h au 104 avenue
Gabriel-Péri
(sur présentation d'une pièce
d'identité et d'un justificatif de
domicile de moins de six mois)



● La ressourcerie la Mine

Collecte, valorisation et
revente de meubles et
d'objets.
Dépôt d'objets : du mercredi
au samedi de 11h à 17h30.



● Collecte de vêtements

Vous souhaitez faire
don de vêtements en
bon état, pensez aux
associations comme
La Pièce solidaire.
+ d'infos : lapiecesolidaire.fr

MENUS PRÉVISIONNELS DU MOIS DE JUILLET

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 4 au 8 juillet	Salade de concombre Boulettes de bœuf sauce tomate Coquillettes au beurre Camembert Fruit de saison	Salade de pommes de terre olives Filet de colin citronné Courgettes sautées Faisselle Compote de fraise	Pamplemousse rose Sauté de bœuf au paprika Blé Brie Glace à l'eau	REPAS FROID Taboulé oriental Blanc de poulet mayonnaise Haricots verts vinaigrette Yaourt aromatisé Melon jaune	MENU VÉGÉTARIEN Tomates vinaigrette balsamique Omelette aux poivrons épinards Pyrénées Compote de fruits ind.
Du 11 au 15 juillet	Saucisson Sauté de volaille Haricots beurre persillés Rouy Banane	Poireau mimosa Filet de saumon sauce béarnaise Salade de riz Yaourt Tarte au chocolat	MENU VÉGÉTARIEN Radis Beurre Lasagnes de légumes et ricotta Tomme blanche Compote de pomme	FÉRIÉ	Céleri rémoulade Steak haché Pommes sautées Petit suisse aux fruits Fruit de saison
Du 18 au 22 juillet	Feuilleté au fromage Filet de hoki Petits pois Yaourt arôme Fruit de saison	MENU VÉGÉTARIEN Salade de batavia Chili végétarien Riz créole Mimolette Pêche au sirop	Salade de tomates Chipolatas Gratin de choux fleur béchamel Emmental Melon	Carottes rapées Terrine de légumes mayonnaise Salade de pépinettes Kiri Liégeois au chocolat	Salade de pois chiches Sauté de bœuf Haricots verts Petit suisse nature Beignet au pomme
Du 25 au 29 juillet	Concombre en dés Spaghettis bolognaise Crème dessert vanille Fruit	Pastèque Cuisse de poulet rôti Printanière de légumes Fromage blanc Cocktail de fruits	Melon charentais Filet de colin sauce tartare Brocolis en vinaigrette Cantadou Compote de banane ind.	MENU USA Salade coleslaw Hotdog (saucisse de volaille) Frites Cheddar Glace sundae	MENU VÉGÉTARIEN Salade de lentilles Omelette sautée Ratatouille Yaourt vanille Fruit de saison

La composition des menus est susceptible d'être modifiée. Merci de votre Compréhension.

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques. En raison des problèmes d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine, les menus peuvent être modifiés dans leur composition ou dans leur forme.

CARNET DU MOIS D'AVRIL *

Naissances

Mathis DE SOUSA
Isaïah MAVAKALA PADRE
Zackaria FARIS
Maïmouna SIBY
Avana DAVID
Alma PEREIRINHA GONZALEZ
Yasmina BOUAICHA
Isaas GOMIS
Ali BACARI ABDALLAH CHEIKH
IAaliyah IBONG
Oscar DROULIN
Lassana NDIAYE
Naïs DIOMANDE
Gabriel MEZOUAR OGAL
Achraf RAMDANI

Abdel Wahid MMADI MZE
Zeyna MMADI MZE
Acinet GHAMMAM
Clara MAROUNI
Alma MALEK

Mariages

Nadir-Youcef KEBBATI et Nadia BEN BRAHIM
Christian BAKWAMAY et Françoise MALEMBA WA MALEMBA
Sophie GOBET et Fabrice MULLET
Niluxshan THAVARASA et Sahaana KULENTHIRARAJAH

Décès

Razafindranja RALAIARIZAKA
Huguette GALBAN
Yvette LE BRAS
Marie HALIBA
Monique MORILLON
Thierry DESCAMPS
Christiane BOYER
Claudette COCHET
Etienne CHAPELAIN DE SEREVILLE
Mauricette PAGENEL
René PICOT
Cesare ZANNIER
Vincenza SALDI
José ARTAGOITIA GARCIA

* La parution des naissances, mariages et décès est conditionnée par l'accord préalable des personnes concernées qui ont donné leur autorisation auprès du service Relation citoyen.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

8 rue Camille-Desmoulins • Tél. : 01 49 69 69 69

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 ; le jeudi de 13h30 à 19h ; le samedi de 8h45 à 12h30.

CONTACTS UTILES

● Commissariat principal

163-167 bis avenue Gabriel-Péri, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 45 15 69 00

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx-Dormoy. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 18h.

Tél. : 01 45 46 73 00

● Police municipale

22 rue Guichard. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 7h50 à 12h et de 14h à 17h30. Jeudi de 14h à 17h40. Tél. : 01 49 69 96 71

● Trésorerie principale

3 rue Camille-Desmoulins. Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et 13h à 16h. Mardi et jeudi de 9h à 12h. Tél. : 01 49 08 07 20

● La Poste

3 rue Camille-Desmoulins. Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h. Samedi de 8h30 à 13h

● Théâtre Jacques-Carat

21 avenue Louis-Georgon. Horaires et tarifs des spectacles : www.theatrejacquescarat.fr

Tél. : 01 45 47 72 41

● Cinéma La Pléiade

12 avenue Cousin-de-Méricourt
Horaires et tarifs : www.cinema-lapleiade.fr

Tél. : 01 46 65 13 58

● Bibliothèque centrale

11 rue Camille-Desmoulins
Mardi de 14h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 14h à 19h. Samedi de 10h à 18h. Tél. : 01 49 69 61 60

● Bibliothèque La Plaine

11 allée Pierre-de-Montreuil. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 14h à 18h. Tél. : 01 45 47 33 79

PERMANENCES

● Médiation familiale

Consultations et médiation des situations conflictuelles au sein de la famille. 7h50 à 12h et 14h à 17h30. Tél. : 01 41 98 36 40

● Point info familles

Réunions d'information organisées les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois à 17h.

Tél. : 01 45 47 70 95

● Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers administratifs. Tél. : 06 73 89 05 62

• **Au centre communal d'action sociale :** mardi et vendredi de 8h30 à 12h ; samedi de 9h à 12h30.

• **À la bibliothèque centrale :** mardi et vendredi de 14h à 17h. Sur rendez-vous.

● Bibliothèque Lamartine

4 square Lamartine. Mardi de 16h à 19h. Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 13h. Tél. : 01 49 69 61 15

● Centre socioculturel La Plaine

1 allée Pierre-de-Montreuil. Lundi de 14h à 19h. Mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 60 10

● Centre socioculturel Lamartine

Square Lamartine. Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. Tél. : 01 49 69 61 10

● Centre socioculturel Maison Cousté

19 rue Cousté. Lundi et mardi de 14h à 19h30. Mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Tél. : 01 45 46 67 15

● Espoir

Soutien psychologique pour les adolescent-es et guidance parentale. 19 rue Cousté. Sur rendez-vous. Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10 à 19h. Jeudi de 13h à 19h. Tél. : 01 45 46 64 39

● Mission locale Innovam

Guide les jeunes dans l'élaboration de leur parcours. Sur rendez-vous. 1 rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00

● Service de soins infirmiers à domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Sur prescription médicale. Intervention à domicile d'infirmier-ères et d'aides-soignant-es pour les Cachanais-es de plus de 60 ans, handicapé-es et patient-es Alzheimer. Tél. : 01 45 47 06 35

● ADIL 94

Agence départementale d'information sur le logement. 48 avenue Pierre-Brossolette, 94000 Créteil. Sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardis de chaque mois. De 14h à 17h. Tél. : 01 49 69 15 70

● Délégué du défenseur des droits

Sur rendez-vous les vendredis à la Maison De la prévention et de la médiation 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

● Conciliateur de justice

Sur rendez-vous les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la direction prévention, médiation, sécurité. 22 rue Guichard. Tél. : 01 41 98 36 40

PHARMACIES



• Pharmacie de la Grange Ory

11 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 70 25 51 75

• Pharmacie Delpech

40 av. du Maréchal de Lattre-de-Tassigny.

Tél. : 01 46 65 68 60

• Pharmacie des Arcades

10 rue Guichard. Tél. : 01 46 65 64 57

• Pharmacie des Lumières

91 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 46 65 54 62

• Pharmacie du marché

30 av. Carnot. Tél. : 01 46 64 05 90

• Pharmacie du Parc

13 av. de la Division Leclerc.

Tél. : 01 46 64 05 46

• Pharmacie Talbot

4 rue Gallieni. Tél. : 01 46 64 09 36

• Pharmacien Tchapanian

171 av. Aristide-Briand. Tél. : 01 47 40 88 41



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

Le centre municipal de santé Georges-Grün propose une offre importante de soins médicaux et paramédicaux de qualité. Les patients-es peuvent bénéficier des consultations de médecine générale, de médecine spécialisée (cardiologue, diabétologue, endocrinologue, gynécologue...), de dentistes ainsi que de kinésithérapeutes.

Prise de rendez-vous sur Doctolib

Réservez votre créneau horaire dès maintenant sur www.doctolib.fr

+ d'infos :

Centre municipal de santé Georges-Grün
7 avenue Cousin-de-Méricourt.
Tél. : 01 49 69 61 40

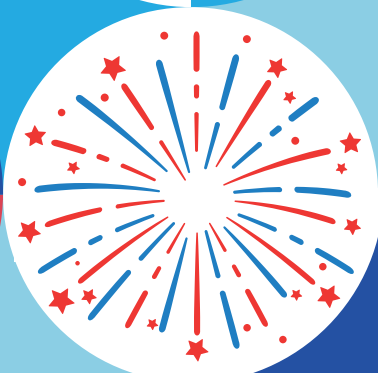
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.

FÊTE NATIONALE

JEUDI 14 JUILLET

12h
PIQUE-NIQUE FAMILIAL
AU PARC RASPAIL

15h à 19h
BAL INTERGÉNÉRATIONNEL
AU PARC RASPAIL



À LA TOMBÉE DE LA NUIT
FEU D'ARTIFICE
AU COMPLEXE LÉO LAGRANGE

